

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU du Conseil d'Orientation du 17/10/2022</p>
--

Le Conseil d'Orientation du CLD s'est réuni de 18 h à 20h le 17 octobre 2022 à l'E-Lab de Coulommiers,

Sont présents :

Marie Richard – Jean-Luc Renaud – Référénts

Patrick Ampen – Joëlle Charlier – Gerhart Dehan – Véronique Newland – Séverine Garnier - Arlette Weyl – Dominique Bosdure – Jane Buisson - Régis D'Hondt – Gurvan Judas – Daniel Kramer

Point 1 - Tour de table

Cette réunion étant la première après l'assemblée plénière du CLD du samedi 24 septembre 2022 à La Ferté-sous-Jouarre, un tour de table est fait. C'est l'occasion pour chaque membre du C.O de se présenter et d'évoquer son engagement en faveur du PNR et le soutien qu'il peut apporter au projet et au fonctionnement du CLD.

Point 2 - Fonctionnement du CO

Il est rappelé que dans la période précédente, il n'y a pas eu de distinction entre titulaires et suppléants. La candidature et l'élection aux fonctions de Référénts fait exception car seuls les titulaires y participent.

Il est décidé de reconduire cette façon de faire.

Il est décidé pour l'élection du Réfèrent, en l'absence d'un titulaire de tirer au sort parmi les suppléants pour son remplacement.

Par tirage au sort, Dominique Bosdure, suppléant, est désigné pour remplacer Xavier Pierrette, titulaire et absent.

Point 3 - Élection d'un référent

Marie Richard et Jean Luc Renaud décrivent le contenu du mandat de Réfèrent, en soulignant la fonction de représentation auprès des instances du SMEP et d'autres institutions. Ils insistent aussi sur la charge plus administrative de mise en place et suivi des procédures ainsi que sur le rôle d'équilibre auxquels ils doivent veiller entre le CLD et le SMEP, ce qui peut être parfois complexe. Il est rappelé que le consensus entre les trois référents est rendu obligatoire par le Règlement intérieur.

Deux membres du CO manifestent leur intérêt pour la fonction : Séverine Garnier et Arlette Weyl, après échanges, Séverine Garnier retire sa candidature au profit d'Arlette Weyl, qui est élue Référente à l'unanimité.

Point 4 - Création d'une fonction de Secrétaire General

La fonction ne suscite pas le même intérêt que celle de Référent. Joelle Charlier accepte cette mission. Les référents la remercient.

Point 5 - L'atelier Communication

Marie Richard, Gerhart Dehan, Regis d'Hondt informent le CO de la récente réunion qu'ils ont eu sur ce thème avec Éric Gobard, Vice-Président du SMEP et Gilles de Beaulieu, Directeur du Projet. Ceux-ci ont exprimé une claire volonté de coconstruire avec le CLD la communication et la concertation.

Gurvan Judas est élu coordinateur et animateur de l'atelier Communication et Concertation du CLD.

Séverine Garnier prend en charge la dimension « contacts » et Véronique Newland la dimension « mise en ligne », Gurvan Judas prend en charge la présence du CLD sur les réseaux. Il prendra rapidement contact avec les membres du CO intéressés par ces thématiques. Il propose de créer une boucle WhatsApp pour faciliter les échanges entre les autres membres du CO intéressés par la Communication.

Les Référents demandent que la première réunion de l'Atelier Communication intervienne avant le grand rassemblement SMEP/CLD de décembre 2022, elle est donc fixée au 3 ou 4 novembre prochain.

Point 6 - Validation des demandes d'adhésion

Ces demandes, voir annexe, sont toutes validées sauf celle de M Jean Galvier dont l'activité sur le territoire du PNR doit être vérifiée car il n'y habite pas.

La prochaine réunion du CO est fixée au 9 novembre 2022 à 18h à Coulommiers si la salle de l'E-Lab est disponible.

Les Référents :

Marie Richard - Arlette Weyl – Jean-Luc Renaud